

APPEL DE PARIS

Déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique



Le 7 mai 2004 à l'UNESCO se sont réunis, dans une même volonté, scientifiques internationaux de renom, médecins, représentants des associations de protection de l'environnement et de malades lors du colloque « cancer, environnement et société » organisé par l'ARTAC. De cette union entre scientifiques et Organisations Non Gouvernementales est né l'Appel de Paris, déclaration historique et incontournable sur les dangers sanitaires de la pollution chimique.

L'Appel de Paris a recueilli l'adhésion et l'appui de personnalités éminentes telles que les deux Prix Nobel de Médecine français, les Prs **François Jacob** et **Jean Dausset**, de nombreux membres des Académies des Sciences et de Médecine parmi lesquels les Prs **Jean Bernard**, **Yves Coppens**, **François Gros**, **Lucien Israel**, **Luc Montagnier**, des personnalités médiatiques, humanistes comme **Nicolas Hulot**, **Albert Jacquard**, **Boutros Boutros-Ghali** (ancien secrétaire général de l'ONU).

L'Appel de Paris est un **document de référence pour les instances européennes**. Aujourd'hui, plus de 500 scientifiques internationaux 400 ONG et plus de 70 000 citoyens ont apporté leur signature à l'Appel. Il est signé par le **Conseil national de l'Ordre des médecins** ainsi que par l'ensemble des conseils nationaux de l'ordre des médecins et syndicats médicaux des 25 Etats membres de l'Union européenne regroupés au sein du **Comité permanent des médecins européens** représentatif des deux millions de médecins européens.

L'**objectif** est de récolter, à l'échelle européenne, un **million de signatures** pour avoir du poids dans le processus décisionnel européen.

PREAMBULE

Rappelant que, selon la *Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé* (OMS) du 7 avril 1948, la santé est un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »,

Rappelant l'attachement aux principes universels des Droits de l'Homme affirmés par la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* du 10 décembre 1948 et les deux pactes internationaux des Nations Unies relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et en particulier, son article 12.1, qui reconnaît le droit pour toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre,

Rappelant que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement a affirmé dans la *Déclaration de Stockholm* du 16 juin 1972, que l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être et que le droit à la vie même fait partie des droits fondamentaux ;

Rappelant que la *Déclaration de La Haye* sur l'environnement du 11 mars 1989, signée par 24 pays, a confirmé qu'il ne s'agit pas seulement du devoir fondamental de préserver l'écosystème, mais aussi du droit de vivre dignement, dans un environnement global viable et de l'obligation induite pour la communauté des nations vis à vis des générations présentes et futures d'entreprendre tout ce qui peut être fait pour préserver la qualité de l'atmosphère ;

Rappelant que la *Convention relative aux droits de l'enfant* du 20 novembre 1989 impose aux Etats parties dans son article 6 de reconnaître que « tout enfant a un droit inhérent à la vie » et d'assurer « dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant », et dans son article 24 de reconnaître « le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible », et de prendre « les mesures appropriées pour (...) lutter contre la maladie (...) compte tenu des dangers et des risques de pollution du milieu naturel » ;

Rappelant que la *Charte européenne sur l'Environnement et la Santé* adoptée à Francfort le 8 décembre 1989 affirme que chaque personne est en droit de bénéficier d'un environnement permettant la réalisation du niveau le plus élevé possible de santé et de bien-être ;

Rappelant que la *Résolution 45/94 de l'Assemblée générale des Nations Unies* du 14 décembre 1990 sur la nécessité d'assurer un environnement salubre pour chacun déclare que chacun a le droit de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être ;

Rappelant que la *Convention sur la diversité biologique* du 5 juin 1992 note dans son préambule que « lorsqu'il existe une menace de réduction sensible ou de perte de la diversité biologique, l'absence de certitudes scientifiques totales ne doit pas être invoquée comme raison pour différer les mesures qui permettraient d'en éviter le danger ou d'en atténuer les effets » ;

Rappelant que la *Déclaration de Rio de Janeiro* sur l'environnement et le développement du 13 juin 1992 a précisé, dans son premier principe, que les êtres humains sont au centre des préoccupations concernant le développement durable et qu'ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature et, dans son principe 15, que « pour protéger l'environnement, des **mesures de précaution** doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement » ;

Rappelant que les Etats parties à la *Convention OSPAR* pour la protection de l'Atlantique Nord-Est du 22 septembre 1992 doivent selon l'article 2 de l'Annexe 5 prendre « les mesures nécessaires à la protection de la zone maritime contre les effets préjudiciables des activités humaines, de manière à sauvegarder la santé de l'homme.. » avec un objectif de cessation des rejets, émissions et pertes de substances dangereuses dans l'environnement marin d'ici l'an 2020;

Rappelant que le *Traité instituant la Communauté européenne* précise dans son article 174 relatif à l'environnement que la politique de la Communauté dans le domaine de l'environnement contribue à la poursuite des objets suivants : la préservation, la production et l'amélioration de la qualité de l'environnement, la protection de la santé des personnes, l'utilisation prudente et rationnelle des ressources naturelles, la promotion sur le plan international des mesures destinées à faire face aux problèmes régionaux ou planétaires de l'environnement. Dans le § 2, cet article précise que la politique de la Communauté dans le domaine de l'environnement est fondée sur **les principes de précaution et d'action préventive**, sur le **principe de la correction**, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement et sur le **principe du pollueur-payeur** ;

Rappelant que le *protocole de Carthagène* sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique du 29 janvier 2000 réaffirme dans son préambule et son article premier **l'approche de précaution** consacrée par le principe 15 de la déclaration de Rio en considération des risques pour la santé humaine ;

Rappelant que la *Convention de Stockholm* du 22 mai 2001 reconnaît que « les polluants organiques persistants possèdent des propriétés toxiques, résistent à la dégradation, s'accumulent dans les organismes vivants et sont propagés par l'air, l'eau et les espèces migratrices » et précise dans son article 1 que l'objectif est de « protéger la santé humaine et l'environnement des polluants organiques persistants » ;

Rappelant que la *Déclaration de Johannesburg* sur le développement durable du 4 septembre 2002 a fustigé l'appauvrissement de la diversité biologique, la désertification, les effets préjudiciables du changement climatique, la fréquence accrue des catastrophes naturelles dévastatrices, la pollution de l'air, de l'eau et du milieu marin ;

CONSIDERATIONS SCIENTIFIQUES

§1. Considérant que la situation sanitaire se dégrade partout dans le monde ; que cette dégradation, bien que de nature différente, concerne aussi bien les pays pauvres que les pays riches ;

§2. Considérant que se développent des maladies chroniques recensées par l'OMS, en particulier des cancers ; que l'incidence globale des cancers augmente partout dans le monde ; qu'en ce qui concerne les pays fortement industrialisés, l'incidence des cancers est globalement croissante depuis 1950 ; que les cancers touchent toutes les tranches d'âge, aussi bien les personnes âgées que les personnes jeunes ; que la pollution chimique, dont l'amplitude exacte est encore inestimée, pourrait y contribuer pour une part importante ;

§3. Considérant que l'exposition à certaines substances ou produits chimiques provoque une augmentation du nombre de certaines malformations congénitales ;

§4. Considérant que la stérilité, en particulier masculine, qu'elle soit ou non la conséquence de malformations congénitales ou liée à une diminution de la qualité et/ou de la concentration en spermatozoïdes dans le sperme humain est en augmentation, notamment dans les régions fortement industrialisées ; qu'aujourd'hui dans certains pays d'Europe, 15% des couples sont stériles ; que la pollution chimique peut être une des causes de stérilité ;

§5. Constatant que l'Homme est exposé aujourd'hui à une pollution chimique diffuse occasionnée par de multiples substances ou produits chimiques ; que cette pollution a des effets sur la santé de l'Homme ; que ces effets sont très souvent la conséquence d'une régulation insuffisante de la mise sur le marché des produits chimiques et d'une gestion insuffisamment maîtrisée des activités économiques de production, consommation et élimination de ces produits ;

§6. Constatant que ces substances ou produits sont de plus en plus nombreux : Hydrocarbures

Aromatiques Polycycliques (HAP), dérivés organo-halogénés dont les dioxines et les PCB, amiante, métaux toxiques dont ceux qualifiés de métaux lourds comme le plomb, le mercure et le cadmium, pesticides, additifs alimentaires et autres etc.; que certains de ces produits ne sont pas ou peu biodégradables et persistent dans l'environnement; qu'un grand nombre de ces produits contaminent l'atmosphère, l'eau, le sol, et la chaîne alimentaire; que l'Homme est exposé en permanence à des substances ou produits toxiques persistants lesquels incluent les Polluants Organiques Persistants (POPs); que certaines de ces substances ou produits s'accumulent dans les organismes vivants, y compris dans le corps humain;

§7. Considérant que la plupart de ces substances ou produits sont actuellement mis sur le marché sans avoir fait l'objet au préalable et de façon suffisante de tests toxicologiques et d'estimation des risques pour l'homme;

§8. Considérant que ces nombreuses substances ou produits chimiques contaminent de façon diffuse l'environnement; qu'elles peuvent interagir les unes avec les autres et exercer des effets toxiques additionnels et/ou synergiques dans les organismes vivants; qu'il est dès lors devenu extrêmement difficile d'établir au plan épidémiologique la preuve absolue d'un lien direct entre l'exposition à l'une et/ou l'autre de ces substances ou produits et le développement des maladies;

§9. Considérant qu'au plan toxicologique, un certain nombre de ces substances ou produits chimiques sont des *perturbateurs hormonaux*, qu'ils peuvent être *cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques* (CMR) chez l'homme, ce qui signifie qu'ils sont susceptibles d'induire des cancers, des malformations congénitales et/ou des stérilités; que certaines de ces substances ou produits peuvent être en outre *allergisants*, induisant des maladies respiratoires, telles que l'asthme; que certains d'entre eux sont *neurotoxiques*, induisant des maladies dégénératives du système nerveux chez l'adulte et une baisse de quotient intellectuel chez l'enfant; que certains sont *immunotoxiques*, induisant des déficits immunitaires, en particulier chez l'enfant, et que ces déficits immunitaires sont générateurs d'infections, en particulier virales; que les pesticides sont répandus volontairement en grande quantité dans l'environnement alors qu'un grand nombre d'entre eux sont des polluants chimiques toxiques pour l'animal et/ou pour l'homme et l'environnement;

§10. Considérant que les enfants sont les plus vulnérables et les plus exposés à la contamination par ces polluants; qu'un grand nombre de ces substances ou produits toxiques traversent la barrière placentaire et contaminent l'embryon; qu'ils se concentrent dans le tissu graisseux et se retrouvent dans le lait des mères qui allaitent; qu'en conséquence le corps de l'enfant présente le risque d'être contaminé dès la naissance; que, de surcroît, l'enfant peut ingérer ces substances ou produits et/ou inhaler un air pollué par eux, en particulier dans l'habitat;

§11. Considérant que ces substances ou produits polluants peuvent induire chez l'enfant des maladies dont celles citées au §9; qu'en particulier, un enfant sur sept en Europe est asthmatique, que l'asthme est aggravé par la pollution des villes et des habitations; que l'incidence des cancers pédiatriques est croissante depuis ces 20 dernières années dans certains pays industrialisés; qu'il résulte de ces considérations que **l'enfant est aujourd'hui en danger**;

§12. Considérant que l'Homme est un mammifère consubstantiel à la flore et à la faune environnante; qu'il est à l'origine de la disparition de plusieurs milliers d'espèces chaque année; que toute destruction ou pollution irréversible de la flore et de la faune met en péril sa propre existence;

§13. Considérant que la *déclaration de Wingspread* du 28 juillet 1991 signée par 22 scientifiques nord-américains établit un lien entre la disparition d'espèces animales, sauvages ou domestiques et la contamination de l'environnement par certains de ces produits chimiques; que l'Homme est exposé aux mêmes produits que les espèces animales sauvages ou domestiques; que ces produits ont provoqué chez ces espèces animales des maladies (malformations congénitales, stérilités) ayant entraîné leur disparition et que ces maladies sont comparables à celles observées aujourd'hui chez l'Homme;

§14. Considérant que la pollution chimique sous toutes ses formes est devenue l'une des causes des fléaux humains actuels, tels que cancers, stérilités, maladies congénitales etc.; que la médecine contemporaine ne parvient pas à les enrayer; que, malgré le progrès des recherches médicales, elle risque de ne pas pouvoir les éradiquer;

§15. Considérant, en outre, que la pollution par émission des gaz à effet de serre provoque sans conteste une **aggravation du réchauffement planétaire** et une **déstabilisation climatique**; que selon les prévisions scientifiques les moins pessimistes, en 2100, la température moyenne de la Terre risque d'augmenter de trois degrés centigrades; que cette augmentation de température sera susceptible de favoriser la prolifération des virus, bactéries, parasites et vecteurs de ces agents infectieux; que par conséquent, l'extension de leur niche écologique de l'hémisphère Sud à l'hémisphère Nord sera susceptible d'entraîner l'extension des maladies qu'ils induisent, et la réapparition dans les pays du Nord de maladies infectieuses et/ou parasitaires partiellement jugulées au siècle dernier, voire l'apparition de nouvelles maladies;

DECLARATION

Nous, scientifiques, médecins, juristes, humanistes, citoyens, convaincus de l'urgence et de la gravité de la situation, déclarons que,

Article 1 : Le développement de nombreuses maladies actuelles est consécutif à la dégradation de l'environnement

Article 2 : La pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et pour la survie de l'Homme

Article 3 : Notre santé, celle de nos enfants et celle des générations futures étant en péril, c'est l'espèce humaine qui est elle-même en danger.

Nous appelons les décideurs politiques nationaux, les instances européennes, les organismes internationaux, en particulier l'Organisation des Nations Unies (ONU), à prendre toutes les mesures nécessaires en conséquence, et en particulier :

Mesure 1 : interdire l'utilisation des produits dont le caractère cancérigène, mutagène ou reprotoxique (CMR) est *certain* ou *probable* chez l'Homme tel qu'il est défini par les instances ou organismes scientifiques internationaux compétents, et leur appliquer le principe de substitution ; exceptionnellement, lorsque la mise en œuvre de ce principe est impossible et que l'utilisation d'un produit concerné est jugé indispensable, restreindre son utilisation au strict minimum par des mesures de contingentement ciblé extrêmement rigoureuses.

Mesure 2 : appliquer le principe de précaution vis à vis de tous produits chimiques pour lesquels, en raison de leur caractère toxique autre que celui défini dans la mesure 1 (voir §9 et 13), ou de leur caractère persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB), tels que définis internationalement, il existe un danger présumé grave et/ou irréversible pour la santé animale et/ou humaine, et de façon générale pour l'environnement, sans attendre la preuve formelle d'un lien épidémiologique, afin de prévenir et d'éviter des dommages sanitaires ou écologiques graves et/ou irréversibles.

Mesure 3 : promouvoir l'adoption de normes toxicologiques ou de valeurs seuils internationales pour la protection des personnes, basées sur une évaluation des risques encourus par les individus les plus vulnérables, c'est à dire les enfants, voire l'embryon.

Mesure 4 : en application du principe de précaution, adopter des plans à échéance programmée et objectifs de résultat chiffrés, afin d'obtenir la suppression ou la réduction strictement réglementée de l'émission de substances polluantes toxiques et de l'utilisation de produits chimiques mis sur le marché, tels que les pesticides sur le modèle de réduction d'utilisation de la Suède, du Danemark, ou de la Norvège

Mesure 5 : en raison des menaces graves qui pèsent sur l'humanité, inciter les Etats à obliger toute personne publique ou privée à assumer la responsabilité des effets de ses actes ou de ses carences à agir, et lorsque cette responsabilité n'est pas du ressort d'un Etat, faire relever celle-ci d'une juridiction internationale

Mesure 6 : S'agissant du réchauffement planétaire et de la déstabilisation climatique, cette responsabilité implique l'obligation pour les Etats de mettre en œuvre des mesures fortes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sans attendre la mise en application effective du protocole de Kyoto.

Mesure 7 : concernant l'Europe, renforcer le programme REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals) de régulation de la mise sur le marché des produits chimiques de façon, notamment, à assurer la substitution des plus dangereux pour l'homme par des alternatives moins dangereuses, et concernant le monde, adopter une réglementation internationale de régulation de la mise sur le marché des produits chimiques sur le modèle du programme REACH dans une version renforcée

PERSONNALITES SCIENTIFIQUES SIGNATAIRES

ABRAGHAM Anatole, Académie des Sciences, France
AGULHON Maurice, Collège de France
ALBERTINI Catherine, Biologie cellulaire, INRA, France
ASCHIERI André, Administrateur de l'AFSSA, France
AURIOL Philippe, Médecin allergologue, France
BARNIER Alain, Inspecteur hygiène et sécurité, AFSSA, France
BEALL Edward, Chercheur, INRA, France
BECKER VAN SLOOTEN Kristin, Ecotoxicologue Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse
BELPOMME Dominique, Cancérologue, France
BERGER André, Académie des sciences, Belgique
BERNARD Jean, Académie française des Sciences et de Médecine, France
BLIN Georges, Collège de France
BOUGUERRA Larbi, Ancien directeur de recherche associé CNRS, Tunisie
BRODHAG Christian, Directeur de recherche Ecole des Mines, France
BROUILLET Nathalie, Astronome, Observatoire de Bordeaux, France
BUCHET Christian, Historien de la mer, CNRS, France
BUTTER Maureen, Board Member Monitoring Network Health and Environment (MNGM), Pays Bas
CALAVAS Didier, Directeur de laboratoire, AFSSA, France
CALLOC'H Louis-Jean, docteur en médecine, Secrétaire général du Conseil de l'Ordre des médecins, France
CAUDRON Milly, Géologue Ministère Région wallonne, Belgique
CHAMBON Pierre, Collège de France
CHANGEUX Jean-Pierre, Académie des Sciences, France
CHEYNIER Rémi, Institut Pasteur, France
CICOLELLA André, chimiste, INERIS, FRANCE
CLAPP Richard, Epidémiologiste Université de Boston, Etats-Unis
COPPENS Yves, Collège de France
CORTINA SOLANO Pedro, Veterinario Administración, Espagne
CROSIGNANI Paolo, Istituto Nazionale per lo Studio e la Cura dei Tumori, Italie
CULLEN Elizabeth, ISDE, Irlande
CYRULNIK Boris, Médecin psychiatre, France
DAGRON Gilbert, Collège de France
DAUSSET Jean, Prix Nobel de médecine, France
DE GROOT Florence, Université de Twente, Pays-Bas
DE ROSNAY Joël, Cité des sciences et de l'industrie, France
DELUMEAU Jean, Collège de France
DEMIGNE Christian, Directeur de recherche, INRA, France
DESBROSSES Philippe, Docteur es science, France
DESCOLA Philippe, Collège de France
DIOT Hervé, Professeur des Universités, France
DOCQUIER Laurent, Professeur Haute Ecole Roi Baudouin, Belgique
DUPAQUIER Jean, Académie des sciences morales et politiques, France
DUTECH Cyril, Chercheur, INRA, France
DUTILLEUX Léon, Agronome, Conservatoire botanique Wallonie, Belgique
EPSTEIN Samuel, Right Award Livelihood Winner, Etats-Unis
ESTEVE Anna, Center for Epidemiological Studies on HIV in Catalonia, Espagne
FAURE Jean-Pierre, Directeur de Recherche, CNRS, France
FORSTER Mathieu, Epidémiologiste, Canada
GERBILSKY Lew, Professeur de médecine Ukrainien Green doctors, Ukraine
GERMANN Peter, Médecin IGUMED (Société de médecine environnementale), Allemagne
GERNET Jacques, Collège de France
GOASGUEN Jean, Médecin général, France
GODARD Thierry, Toxicologue, AFSSA, France
GOLDSMITH Edward, Right Award Livelihood Winner, Royaume-Uni
GRAFF Philippe, Chargé de recherche, CNRS, France
GRANADOS Alicia, Associate professor Faculty of Medicine University of Barcelona, Espagne
GROS François, Académie des Sciences, secrétaire perpétuel, France
GRUAZ Nadine, Biologiste, sib, Suisse
GUEROLD François, Ecotoxicologue, France
GUILAINE Jean, Collège de France
GUILLOT Raymonde, Biologie du développement France
HAGEGE Claude, Collège de France
HAMONET Claude, Collège de France
HENRY Nicole, Belgian federal science policy office, Belgique
HENS Luc, Scientifique environnementaliste, Belgique
HERITIER Françoise, Collège de France

HERPIN Fabrice, Astronome L3AB, France
HOWARD C.Vyvan, Toxicologue, Université de Bristol, Royaume uni
ISRAEL Lucien, Cancérologue, Académie des sciences morales et politiques, France
JACOB Christine, Directeur de recherche INRA, France
JACOB François, Prix Nobel de médecine, France
JACQUARD Albert, Généticien , France
JARDEL Jean-Paul, Ancien sous-directeur général de l'OMS, France
KOGEVINAS Municipal, Institute of Medical Research, Espagne
KOPPE Janna, Médecin néonatalogie, Pays-Bas
KORN Henri, Neurobiologiste, Institut Pasteur, Académie des Sciences, France
LABESSE Gilles, Chercheur, CNRS, France
LACASSIN Robin, Directeur de recherche, CNRS, France
LAPORTE Yves, Collège de France
LE BRAS Hervé, Institut Mondial des Sciences, France
LE GOFF Lylia, Médecin nutritionniste, France
LE MAHO Yvon, Académie des Sciences, France
LECLANT Jean, Académie des Belles lettres, secrétaire perpétuel, France
LEONARD Sophie, Médecin nutritionniste, WHO/OMS, Belgique / Philippines
LINARD Christian, Biochimiste clinicien, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada
LOVGREN Erik, Toxicologue Institut Royal de Technologie, Suède
MARLIERE Jean-Pierre, CNRS, France
MAURY Guy, Ethologue, France
MENETON Pierre, Nutritionniste INSERM, France
MICHAEL Philip, Millbrook medical center ISDE, Irlande
MIQUEL André, Collège de France
MONTAGNIER Luc, Académie des Sciences et de médecine, France
MULLER Karl, Académie nationale de médecine environnementale, Allemagne
NARBONNE Jean-François, toxicologue, AFSSA, France
NEWBY John, Toxicologue Université de Liverpool, Royaume-Uni
NICOLOPOULOU STAMATI, Polyxeni Médecin anatomopathologiste, Grèce
NOEL Etienne, Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie, Belgique
NOVOGRADEEC Ann, Environnementaliste, Canada
OHNSORGE Peter, Académie nationale de médecine environnementale, Allemagne
PASTERIS Gabriele, Ecole Polytechnique de Lausanne, Suisse
PECHERE Jean-Claude, Microbiologiste, Académie de médecine, Genève, Suisse
PECKER Jean-Claude, Académie des Sciences, France
PELT Jean-Marie, Biologiste, France
PETIT Christine, Académie des Sciences, France
PEZERAT Henri, Toxicologue directeur de recherche CNRS, France
PICOT André, Toxicologue, Directeur de recherche CNRS, France
PILET Janick, Professeur de biophysique, France
POIDEVIN Jean-Yves, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, France
POULIQUEN Yves, Médecin Académie française
POULSEN Véronique, INERIS, France
PRESTAT Michel, Ecole Polytechnique fédérale de Zürich, Suisse
RAFFIN Jean-Pierre, Environnementaliste, France
RAGNAR Weissmann, Université Uppsala, Suède
REBACHE Maurice, Toxicologue, CNAM, France
REEVES Hubert, Astrophysicien, Canada
REMESY Christian, INRA, France
RETHORE Marie-Odile, Académie de médecine, France
REY Jacques, Professeur de Chimie, AFCCRE, France
REYNIER Jacques, Académie nationale de chirurgie, France
ROCHE Hélène, CNRS, France
ROMEO Michèle, Toxicologue, INSERM, France
ROMIZI Roberto, Médecin ISDE, Italie
ROUSSAUX Jean, Biologiste, Université Pierre et Marie Curie, France
RUELLAN Alain, Professeur émérite, ancien directeur général IRD, France
SCHMUTZER Manfred E.A., Institut für Technik und Gesellschaft, Autriche
SEMAL Nathalie, Université de Liège, Luxembourg
SERALINI Gilles Eric, Biologiste moléculaire, Université de Caen, France
SERVAN SCHREIBER David, Psychiatre, France
SILBERSCHMIDT Martin, ISDE, Danemark
SIMEONOVA Alberta, Goldman environmental prize, Bulgarie
SMOUTS Marie-Claude, Directeur de recherche CNRS, France
SOLDATI Patrick, Psychiatre, France
SONNENSCHNIGER Carlos, Tufts University School of Medicine, Boston, USA

SOTO Ana, Biologiste, Tufts University School of Medicine, Boston, USA
STEJSKAL Veva, Immunologiste, Suède
SUDARSHAN Hannumapa, Right Award Livelihood Winner, Inde
SULTAN Charles, Directeur de recherche INSERM, France
SURBECK Jacques, Directeur de recherche, SEIC, Suisse
VAN LAREBEKE Nik, Cancérologue, Belgique
VAN PETEGHEM Bruno Goldman, Environmental prize
VAN WAERBEKE Ludovic, CNRS, France
VASSEUR Christophe, Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) , France
VERNANT Jean-Pierre Collège de France
XUEREB Anne, Biologiste, INRA, France
WARNIER Jean-Pierre, ethnologue, Université Paris V, France
WATTIEZ Catherine, Docteur es Science, Belgique

CONSEILS DE L'ORDRE OU SYNDICATS DE MEDECINS DES 25 ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE

A l'initiative du Conseil National de l'Ordre des médecins français, les Conseils de l'Ordre ou Syndicats médicaux de l'ensemble des 25 Etats membres de l'Union Européenne représentés au sein du Comité Permanent des Médecins Européens (CPME) ont signé l'Appel de Paris. Le CPME est représentatif aujourd'hui de deux millions de médecins en Europe.

Pays signataires : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovaquie, Espagne, République tchèque, Royaume Uni, Suède.

PERSONNALITES POLITIQUES, JURIDIQUES, HUMANITAIRES ET AUTRES

ALIBERT Christiane, Ministère de l'Ecologie et du développement durable, France
ANDREJEVS Georges, Député Européen, Lettonie, France
ARTHUS BERTRAND Yann, Photographe, France
ATTALI Jacques, Ecrivain, essayiste, France
BERNET Hélène, Directeur honoraire Commission, U.E., Belgique
BOCQUET Alain, Député du Nord Président du groupe communiste, Assemblée nationale, France
BOULEZ Pierre, Collège de France, Compositeur
BOURG Dominique, Philosophe, France
BOUTROS GHALI Boutros, Ancien secrétaire général de l'ONU, Egypte
CHAROLLOIS Gérard, Magistrat de l'ordre judiciaire, France
COCHET Yves, Ancien ministre, France
DERMAGNE Jean-Marie, Avocat Ligue des droits de l'Homme, Belgique
DE VILLIERS Philippe, Député européen, France
DIARD Eric, Député UMP des Bouches-du-Rhône, France
EDMOND-MARIETTE, Philippe, Député Martinique, France
FERREIRA Anne, Députée européen, Belgique
GENIN Philippe, Avocat, Ancien bâtonnier de l'ordre, France
GOURRIER Patrice, Père de l'Eglise de Poitiers, France
GUILLEBAUD Jean-Claude, Ecrivain, France
HERRERO Daniel, Rugby professionnel, France
HERVIAUX Odette, Sénateur, France
HUGON Jean-Yves, Député de l'Indre, France
HULOT Nicolas, Journaliste, France
HUSS Jean, Député européen Luxembourg
KESLER Jean-François, Directeur honoraire, Ecole Nationale d'Administration, France
KOSCIUSKO-MORIZET Nathalie, Députée de l'Essonne, Assemblée nationale, France
LAFFINEUR Marc, député du Maine et Loire, Maire d'Avrillé, France
LANNOYE Paul, Député européen, Belgique
LE MAZOU Pierre-Yves, Avocat, France
LEBRETON Claudy, Président du Conseil général des Côtes d'Armor, Président FNESR, France
LEPAGE Corinne, Ancien ministre de l'environnement, Avocate, France
LIENEMANN Marie-Noelle, Député européen, France
LIPOVETSKY Gilles, Ecrivain, essayiste, France
LONGO Jeannie, Cyclisme, France
MAFFESOLI Michel, sociologue, France
MARIS Bernard, Economiste Professeur des universités, France
MASSE Jean-Pierre, Médecin à la MSA, France
MATSAKIS Marios, MEP, Chypre
MORIN Edgar, Philosophe, France

OST François, Juriste droit de l'environnement, Belgique
PATRIE Béatrice, Député européen, Parlement Européen, France
PAUL Daniel, Député de Seine Maritime, France
PETERLE Alojz, Député européen, République de Slovénie
PICARD Jean-Paul, Directeur honoraire Ecole Nationale de Santé Publique, France
RIES Frédérique, Député européen, Secrétaire d'Etat, Belgique
ROUET Albert Msg, Archevêque de Poitiers, France
ROY Patrick, Député du Nord, France
SAINT MARC Philippe Avocat, conseiller maître honoraire à la cour des Comptes, France
SOMVILLE Michel, Conseiller au Parlement européen, Belgique
VOYNET Dominique, Ancien ministre, France
LE GROUPE DES DEPUTES VERTS AU PARLEMENT EUROPEEN ALLIANCE LIBRE EUROPEENNE :
AUBERT Marie-Hélène France
AUKEN Margrete , Danemark,
BEER Angelika, Allemagne
BENNAHMIA Jean-Luc, FRANCE
BREYER Hiltrud , Allemagne
BUITENWEG Kathalijne , Pays Bas
COHN-BENDIT Daniel, Allemagne
CRAMER Michael, Allemagne
DE GROEN Els, Pays Bas
EVANS Jillian (WALES)
FLAUTRE Hélène, France
FRASSONI Monica, Italie
GRAEFE ZU BARINGDORF Friedrich Wilhelm, Allemagne
HAMMERSTEIN MINTZ David, Espagne
HARMS Rebecca, Allemagne
HASSI Satu, Finlande
HORÁCEK Milan, Allemagne
HUDGHTON Ian, Royaume Uni
ISLER-BEGUIN Marie-Anne, France
JOAN i MARÍ Bernat, Espagne
JONCKHEER Pierre, Belgique
KALLENBACH Gisela, Allemagne
KUSSTATSCHER Sepp, Italie
LAGENDIJK Joost, Pays Bas
LAMBERT Jean, Royaume-Uni
LICHTENBERGER Eva, Autriche
LIPIETZ Alain, France
LUCAS Caroline, Royaume-Uni
OEZDEMIR Cem, Allemagne
ONESTA Gérard, France
ROMEVA i RUEDA Raül, Espagne
RÜHLE Heide, Allemagne
SCHLYTER Carl, Suède
SCHMIDT Frithjof, Allemagne
SCHROEDTER Elisabeth, Allemagne
SMITH Alyn Edward, Royaume-Uni
STAES Bart, Belgique
TRUEPEL Helga, Allemagne
TURMES Claude, Luxembourg
VAN BUITENEN Paul, Pays Bas
VOGGENHUBER Johannes, Autriche
ŽDANOKA Tatjana, Lettonie

ONG SIGNATAIRES, HORMIS LA FRANCE (LISTE NON EXCLUSIVE)

Europe:

Allemagne: Okologischer Artzebund e.V. - Oecological Society of Physicians; Interdisziplinäre Gesellschaft für Umweltmedizin e.V.; Deutscher Berufsverband der Umweltmediziner;

Belgique: Aide et Coopération au Développement d'Arequ au Pérou; Association Belge de Lutte contre la Mucoviscidose; Association d'ErE; Association Francophone Belge de l'Ostéogénèse Imparfait; Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement; ATTAC – Huy; Cercles des Naturalistes de Belgique; Comité pour le Développement durable des Collines par ses Habitants; Fédération namuraise d'apiculture; Fondation Hicter; GAWI; Greenpeace Belgique; Inter-Environnement Wallonie; La voix des femmes; L'Alimentation Vive; Les Amis de la Terre Belgique; L'hébergerie asbl; Ligue des Droits de l'Enfant; Nature et Progrès Belgique; Pesticide Action Network Belgique; Super Day;

Danemark: Danish Ecological council;

Espagne: Cientificos por el medio ambiente;

Europe: Pesticide Action Network Europe; Surfrider Foundation Europe;

Grande Bretagne: Pesticide Action Network UK; The Cancer Prevention and Education Society; Women's Environmental Network;

Irlande: Irish Doctors' Environmental Association;

Italie: Movimento dei Consumatori;

Pays-Bas: Organisation de femmes catholiques; Women in Europe for a Common Future;

République de Macédoine: Association of Doctors for the Environment MADE;

République tchèque: Health Care Without Harm Europe;

Suède: International Chemical Secretariat;

Suisse: Comité International de la Croix Rouge; Fondation Mediantis; Fondation pour une terre humaine;

Ukraine: Mama-86-Kharkov.

European Public Health Alliance (EPHA), qui représente plus de 100 ONG :

Actis - Norwegian Policy Network on Alcohol and Drugs; AIDES - Fédération Nationale; AIDS Fonds; AIDS Foundation Robert; Alcohol Concern; APRAD (Albania); Associação De Defesa Dos Utentes Do Sangue; Association for Social Inclusion Persons with Mental Retardation; Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie; AVALON Foundation; CNVOS (Slovenia); Committee for Research into Natural Medicine e.V.; Dental Health Foundation; Deutsche Tinnitus-Liga e.V.; Diabetes UK; EUROCARE; EUROPA DONNA - The European Breast Cancer Coalition; European AIDS Treatment Group; European Cancer Leagues; European Coalition of Positive People; European Consumer Safety Association; European Disability Forum; European Federation of Allergy and Airways Diseases Patients' Associations; European Federation of Patients' Associations for Anthroposophic Medicine (EFPAM); European Heart Network; European Network for Smoking Prevention; European Respiratory Society; Federation of European Cancer Societies; Federation of Patients and Consumer Organisations in the Netherlands; Finnish Diabetes Federation; Finnish Health Association NGO; Green Doctors - ISDE UKRAINE; Health Action International – Europe; Health and Environmental Care Technical Organisation (HECTOR); Health Development Promotional and Educational Center (CEPRO-MED); Heart and Stroke Trust Endeavour; Heart EU; Hungarian Federation of Organisations for People with Chronic Illnesses; INDEX Foundation; Inter-Environnement Wallonie; International AIDS Vaccine Initiative; International Babyfood Action Network (IBFAN); International Centre of Health Protection – HERA; International Diabetes Federation - European Region; International HIV/AIDS Alliance; International Planned Parenthood Federation - European Network; IOGT-NTO; Mental Health Europe; National Heart Forum (UK); Norwegian Association of Heart and Lung Patients; Norwegian Organisation for Children with Congenital Heart Disorder; Pentru Voi Foundation; Polish Association of People Suffering from Epilepsy; Polish Ecological Club - City of Gliwice Chapter; Romanian Association Against AIDS - Constanta Branch; Romtens Foundation; Royal Society for the Prevention of Accidents; Royal Society for the Promotion of Health; RUKMINI Public Enterprise; Rural Parliament of Hungary / Videk Parlamentje; SALUS Charitable Foundation; Self Help Information Center; Sokoro Ecological Park Foundation; SOS Health Association; Sustainable World Foundation; Thalassaemia International Federation; The Meningitis Trust; The Netherlands Institute for Care and Welfare - NIZW/IC; Welsh Food Alliance; WEMOS Foundation; Women in Europe for a Common Future; World Cancer Research Fund International; Association of Natural Medicine in Europe; British Fluoridation Society; British Heart Foundation - Health Promotion Research Group; British Medical Association, European Office; Cambridge and Huntingdon Health Authority; Chartered Institute of Environmental Health; Community Practitioners and Health Visitors' Association; EU Dental Liaison Committee; EuroHealthNet; European Association of Hospital Managers; European Chiropractors' Union; European Committee for Homeopathy; European Council for Classical Homeopathy; European Region of the World Confederation for Physical Therapy; European Shiatsu Federation; Faculty of Health - University of Brighton; Faculty of Public Health (European Working Group); FENAHMAN - Fédération Française de Naturopathie; General Osteopathic Council (UK); Health Development Agency (UK); Health Promotion Agency for Northern Ireland; Health Services Management Centre - University of Birmingham; International Federation of Anthroposophical Medical Associations; MID - Western Health Board; Netherlands Association for Community Health Services; Pharmaceutical Group of the European Union; Royal College of Nursing; Royal College of Physicians of London; Salford Primary Care Trust; Sandwell Health Authority; School of Public Health, Nofer Institute of Occupational Medicine; South Sefton PCT - Department of Public Health; Standing Committee of European Doctors; Standing Committee of Nurses of the EU;

The Institute of Public Health in Ireland; The Union of Lithuanian Health Psychologists – ULHP; Turkish Pharmacists' Association; UK Public Health Association; University Groningen - Section Youth EUPHA.

Autres pays :

Aide Soutien Scolaire Objectif Burkina, Burkina fasso ; Baikal Environmental Wave, Russie ; Canadian Association of Physicians for the Environment, Canada; Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement, Canada ; Coalition pour les alternatives aux pesticides, Canada ; Comité d'action et de concertation en environnement, Canada ; Comité de l'environnement de Chicoutimi, Canada ; Écolo Vallée & Mitis, Canada ; Foundation for Advancements in Science and Education, Etats-Unis; Les Amis du Monde Diplomatique du Bénin, Bénin ; Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, Canada ; Multnomah County Aging & Disability Services, Etats-Unis ; ONG Endur Bénin, République du Bénin ; Option Transport Durable, Canada ; Physicians for Social Responsibility, Etats-Unis ; Protect All Children's Environment, Etats-Unis ; Société de verdissement de Montréal, Canada ; Solidarité Ahuntsic, Canada.

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS FRANCAIS SIGNATAIRES

A L'Âge de Faire ; A.R.C.A.D.I.E ; ACPBIO93; ACRO, Caen 14 ; Action Citoyenne pour les Territoires à l'Ouest de Montpellier ; Action Consommation ; Action Environnement ; Action Santé Solidarité ; ADEB ; ADELFA ; Adéquations ; ADHEC ; ADNC 13 ; Agile ; Agir pour l'Environnement et le Développement Durable ; Airoferte ; Alliance Isère ; Allier Nature ; Alpha Biotech ; ALTEA ; Altermonde ; Alternative Midi-Pyrénées ; Altern'Info ; Amis Lointains ; Amité Cancer Solidarité ; APEN ; Arc-en-ciel ; ARGOCE ; ASBL ; Association citoyenne active de lutte contre les pollutions ; Association contre la pollution ; Association Creusoise de Tai-chi-chuan ; Association de Défense de la Vallée de l'Ognon ; Association de défense de l'environnement de CHALLANS ; Association de Défense de l'Environnement et de la Nature de l'Yonne ; Association de Défense des Victimes de Pesticides Agricoles ; Association de Résistance à l'Exploitation du Puy de Mur et de ses Environs ; Association de Sauvegarde du Patrimoine et du Cadre de Vie de Solerieux ; Association de valorisation de l'environnement en Charentes ; Association des Anciens Fibromyalgiques ; Association des Médecins Indépendants pour l'Environnement et la Santé ; Association Française des Malades de la Thyroïde ; Association française pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse ; Association G.M.S.D ; Association Girondine des C.A.T ; Association Interprofessionnelle des Vins de l'Agriculture Biologique de Champagne ; Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne ; Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable ; Association of European Consumers; Association pour faire Vivre l'Ecologie et la Citoyenneté ; Association pour la Promotion des Produits Biologiques ; Association pour la protection des animaux sauvages et du patrimoine naturel ; Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle ; Association pour la Recherche et l'Application des Méthodes Issues des Sciences ; Association pour la santé publique et pollutions à Hornaing ; Association pour la Transparence dans le Traitement des Déchets ; Association pour le développement des énergies renouvelables ; Association pour le Don de Sang Bénévole ; Association pour une Gestion Ecologique des Transports ; Association Régionale d'Ecologie ; Astarac Vivant ; ATTAC (France et 05, 09, 44, 87, 95-Cergy, Dieppe, Meuse 55, Toulouse, Val d'oise Sud Est) ; Auxilia ; Avenir Avant Pays ; AVISE ;

Bio Aquitaine - Fédération Régionale des agrobiologistes d'Aquitaine ; Bio Club; Biobourgogne; Bioservice Promotion ;

Cactus ; CantonalE Vouillé Environnement ; C'-Assez ; Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets ; Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement – MMV ; Centre Permenant d'Initiative à l'Environnement ; Centre social sagardian ; Chante Ruisseau ; Chantier Nature ; Chauny Ecologie ; CIVAM 53 (FD) ; CIVAM BIO 09 ; CIVAM Bretagne ; Cohérence ; Collectif 89 "Action citoyenne OGM" ; Collectif Anti-Incinération de Port Saint Louis du Rhône ; Collectif Incinér'à tort ; Collectif pour une alternative à l'incinération des déchets dans le Cantal ; Collectif Saône et Doubs vivant- Sundgau vivant ; Collectif Vigilance Franklin ; Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères ; Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté ; Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise ; Confédération des Groupements des Agrobiologistes de Bourgogne ; Confédération Paysanne ; Confédération Syndicale des Familles ; Consomm'acteurs Avisés Respectant Les Intérêts de Notre Environnement ; Corrèze Environnement ; Côté jardins ;

Défense Vallée Valière ; Développement Durable In Situ ; Dioxine 0 ; DIRE ; Dossiers et Débats pour le Développement Durable ; Doubs Nature Environnement ;

Eau et Rivières de Bretagne ; EAU26 ; Eau-Secours 31 ; Ecologie Sans Frontières ; EKWO ; Emergence ; Enfant Nature ; Enfants du monde solidarité ; EnVI ; ESCAL ; Espace Nature Isère ; Espace Santé ; Europe des Consciences ;

Faites le vous-même ; Fédération des Associations pour une Ecologie de la Santé ; Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest ; Fédération Doubs Nature Environnement ; Fédération Eco Citoyenne de la Vendée ; Fédération nationale Accueil-Paysan ; Fédération nationale des clubs CPN "Connaître et Protéger la nature" ; Femmes Actives au Foyer-Yvelines ; Femme Avenir ; Force 5 ; Forces ; Forme Média pour l'Environnement et le Développement Durable ; France Alzheimer 52 ; France Nature Environnement ; Frapna Rhône ; Franche-Comté Nature Environnement ;

GAEC les 4 saisons ; Génération Ecologie ; Geovie ; GRAB Basse Normandie ; Greenpeace France ; Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale ; Groupe des Agriculteurs Biologiques 21, 32, du Nord Pas de Calais, de l'Yonne ; Groupe Ecologique de Nemours ; Groupement des Agriculteurs Biologistes et Bio-Dynamistes du Maine et Loire ;

H-50 ; Horizon vert;

Imagin'ere ; Indre Nature ; Info Vivrao ; Inter Bio Bretagne ; Intelligence Verte ; IRH Environnement ;

Khorum ;

La Carlina ; La Gazette des Jardins ; La Méditerranée en grand, l'Europe ensemble ; La Roche Claire ; La Ruche de l'Ecologie ; L'Atelier du Hêtre ; La vie claire "Voltaire" ; La vie saine ; L'air du Perche ; Laissez nous vivre ; Lapining ; Le Carillon de Combreux ; Le Forum de la Santé ; Le pas de péglise ; Le POULP ; Le Réseau santé ; Le Sourire du Cotentin ; Les Amis de la nature de Colombes ; Les Amis de la Terre (France, Isère, Midi-Pyrénées, Paris, Rhône, Toulouse, Landes) ; Les Amis du monde diplomatique ; Les Amis du vent ; Les Bretons de Région Parisienne ; Les Droits des Non-Fumeurs ; Les Trois Prés ; L'étang nouveau ; Librimedia ; Ligue de Protection des Oiseaux ; Ligue ROC ; Lions Club Orléans ; Loire Vivante Lutte Contre l'Obscurantisme ;

Mais qu'est-ce que tu fabriques? ; Maisons paysannes de France ; Manche-Nature ; Manger Bio en collectivité Vannes ; Mougins Cantines Bio ; Mouvement de culture bio-dynamique ; Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures ;

Naturalistes Orléanais ; Naturamia ; Nature Avenir ; Nature et Progrès (France, et 06, Yonne) ; NEF ; Nourritures et santé ; Nuisances dans l'Habitat et son Environnement ;

Pact arim du Val d'Oise ; Paillons Environnement ; Passerelle pour l'emploi ; Perche Avenir Environnement ; Plus jamais ça ni ici, ni ailleurs ; Pour la Protection de l'Environnement - Contre les Nuisances Sonores ; Priartem ; Proanima ; Producteurs Bios des Alpes de Haute Provence ; Promotion du vivant ; Protection de la Santé et du Cadre de Vie ; Protection Défense de l'Environnement de Boug Fidèle ; Puy-de-Dôme Nature Environnement ;

Réagir ! ; Regain Nature ; Regroupement des Citoyens Ecologistes ; Renaissance Environnement Santé ; Rennes Hébergement ; Réseau santé pour tous ; Réseau Sortir du nucléaire ; Revue Nature et Progrès ;

S.A.G.E.P ; Santé - Liberté – Entraide ; Santé - Liberté – Entraide ; Santé Solidarité ; Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement ; Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais - Sainte Consorce ; Schilick Ecologie ; Sem Bio ; Sèvre Environnement ; Shintaido Paris ; Société vaudoise pour la protection des animaux ; SOS Environnement Haute Durance Briançon ; SOS Grand Bleu ; Spiral pro dev durable ; Stop Poisons Santé ; Sucy Nature Environnement ; Syndicat C.F.T.C. de la Police Nationale ; Syndicat de traitement des déchets ; Syndicat des Apiculteurs Professionnel ; Syndicat Professionnel des Apiculteurs Autonomes du Gard ; Synopsis ;

Technologie pour le Développement ; Temps Nouveaux ; Ternois Environnement ; Terre et environnement ; Terre et santé ;

U Levante ; UFC Que choisir (France, et Mont de Marsan, Vienne) ; Union des Familles Laïques Ile de France ; Union Santé Contre Pollution ;

Val-de-Marne Environnement ; Vélo-Cité 63 ; Vie Scolaire ; Vienne Nature ; Vivre en Tarentaise ; Vosges Ecologie ;

World Wide Fund France

Vous pouvez signer l'Appel de Paris sur
<http://appel.artac.info>

ou

Envoyer votre signature à

ARTAC
57-59 rue de la Convention
75015 PARIS
FRANCE

JE SIGNE L'APPEL DE PARIS

<i>Association</i>	<i>Nom Prénom</i>	<i>Profession / Fonction</i>	<i>Adresse</i>	<i>Pays</i>	<i>Email Signature</i> /